

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2669)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL147

présenté par
M. Urvoas, rapporteur

ARTICLE PREMIER

A la première phrase de l'alinéa 7, substituer aux mots : « décret en application de », les mots : « le décret prévu à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.